Un siècle d'aménagement régional

1913 PLAN BONNIER/POËTE

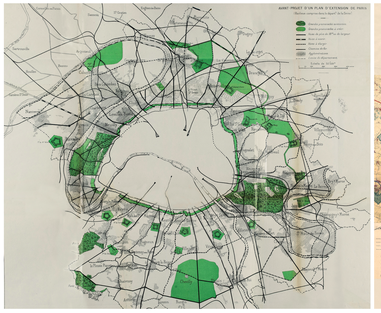

1934 PLAN PROST

1960 PLAN D'AMÉNAGEMENT ET D'ORGANISATION GÉNÉRALE (PADOG)

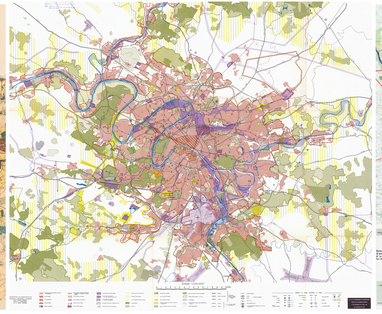

1965 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION DE PARIS (SDAURP)

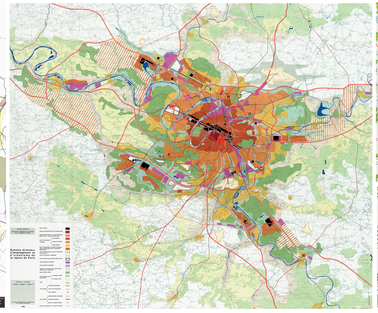

1976 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (SDAURIF)

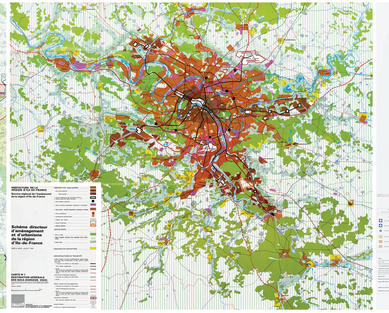

1994 SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE (SDRIF)

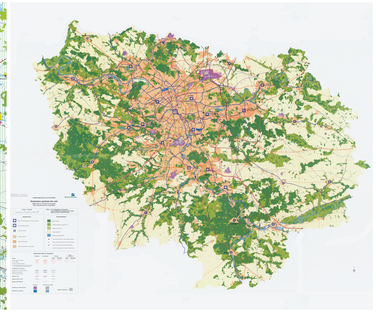

2013 SDRIF ÎLE-DE-FRANCE 2030

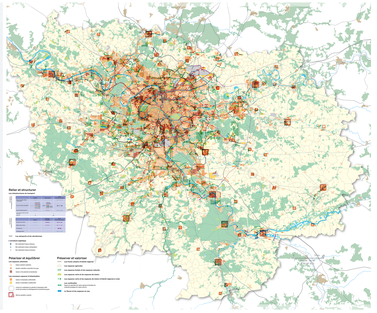

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1900

1903
Création de l'Association des cités-jardins

1906
Loi sur la protection des sites et monuments naturels

1910

1919
- Loi dite Cornudet obligeant les villes de plus de 10 000 habitants à se doter de plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension : 1re loi de planification urbaine
- Loi sur les fortifications ouvrant la voie à leur démolition
- Création de l'École des Hautes études urbaines
- 1er août 1919 : Lancement du concours international pour le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de Paris

1920

1928
- Loi du 15 mars 1928 facilitant l'aménagement des lotissements défectueux
- Décret créant le Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne

1930

1932
Loi prescrivant l'établissement d'un projet d'aménagement de la région parisienne

1935
Démarrage du chantier de l'autoroute de l'Ouest

1940

1941
Loi 28 août 1941 relative au Plan d'aménagement de la région parisienne

1950

1954
Appel de l'abbé Pierre sur le mal-logement

1956
Plan d'aménagement du quartier de La Défense

1957
Création des zones à urbaniser en priorité (ZUP)

1959
Lancement de l'opération La Défense

1960

1960
Création de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP), présidé par Paul Delouvrier

1961
- Création du district de la région de Paris
- Début de la construction du RER
- Inauguration du terminal sud de l'aéroport de Paris-Orly

1967
Création de deux outils-clés de planification urbaine : le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et le plan d'occupation des sols (POS)

1968
Création effective des départements actuels

1969
Déménagement des Halles centrales de Paris à Rungis

1970

1970
- Début des travaux de la Francilienne
- Inauguration du boulevard périphérique

1972-73
Création des villes nouvelles : Évry, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Sénart et Saint-Quentin-en-Yvelines

1974
Inauguration de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle

1976
- Création de la Région Île-de-France
- Création de l'Agence des Espaces Verts (AEV)
- Loi protection de la nature :
  - Protection des espaces naturels et des paysages
  - Préfiguration des études d'impact

1980

1982
Premier Mode d'occupation du sol francilien

1983
Création de la Ceinture verte régionale

1985
- Premier parc naturel régional francilien, de la Haute Vallée de Chevreuse
- Coulée verte du Sud parisien

1989
Mise en service du TGV Atlantique, première ligne à grande vitesse

1990

1990
Création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

1991
- Plan d'aménagement de la ZAC Seine Rive Gauche
- Réouverture du premier tramway

1995
Publication du premier Plan vert régional

1998
Inauguration du Stade de France et de la ligne 14, première ligne automatique du métro

1999
Grande tempête : près de 10 % des forêts franciliennes détruites

2000

2000
- Loi relative à la solidarité et le renouvellement urbains (SRU) imposant notamment un quota de logements sociaux dans les villes et la refonte des documents d'urbanisme (Scot et PLU). Objectif de gestion économe des espaces naturels agricoles et forestiers (NAF)

2009-10
Lois Grenelle : renforcement des outils encadrant la consommation d'espace dans les Scot et les PLU

2010

2010
Loi relative au Grand Paris : réseau du Grand Paris Express et création de la Société du Grand Paris

2014
Loi Alur : analyse de la consommation d'espace et chiffrage des objectifs renforcés. Suppression du coefficient d'occupation du sol (COS)

2015
- Loi transition énergétique et croissance verte
- Accords de Paris sur le Climat (COP21)

2016
Création de la Métropole du Grand Paris

2018
Plan Biodiversité énonçant l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN)

2020

2021
Loi Climat et résilience portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets : obligation d'inscrire une trajectoire Zéro artificialisation nette (ZAN) dans les documents d'urbanisme ; nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

2030